

Des Lumières écossaises à Friedrich Hayek : Genèse et actualité d'un « conséquentialisme archéologique »

Sébastien Caré

Cette communication vise à situer la position éthique des Lumières écossaises par rapport à l'utilitarisme classique, et à en présenter l'actualité à travers l'œuvre de Friedrich Hayek. Le conséquentialisme utilitariste et le déontologisme jusnaturaliste partagent l'idée que les règles doivent être sélectionnées *a priori*, en fonction soit de leur utilité présumée, soit de leur moralité démontrée. Si des penseurs comme Hume et Hayek admettent, avec les utilitaristes, que les règles de juste conduite sont celles qui maximisent l'utilité, ils estiment que celle-ci ne peut être présumée rationnellement mais seulement observée dans les règles qui ont fait leurs preuves. C'est pourquoi nous proposons l'expression de « conséquentialisme archéologique », par opposition au « conséquentialisme téléologique » de l'utilitarisme, pour qualifier la position éthique de Hayek et des Lumières écossaises. L'utilité n'est dans cette perspective pas posée comme une fin de l'action, mais bien plutôt comme la conséquence d'une action respectueuse des règles de conduites avantageuses. N'étant pas visée comme une fin, elle ne peut être déterminée par un calcul rationnel prospectif, mais seulement obtenue à travers l'observation rétrospective d'un processus historique de sélection.